



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET LOCALES

DANS CE NUMÉRO...



VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

Page 2

Edito - Etat civil - Conseil municipal -
Village d'enfants - Travaux -
CCL : gymnase



VIE SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE

Page 6

Ecole élémentaire - Jeunes
Citoyens Tigyciens



VIE SOCIALE - SANTÉ

Page 7

Séjour Séniors - Vacances été
enfants et adolescents - Repas
des aînés



VIE CITOYENNE - ENVIRONNEMENT

Page 8

Bacs jaunes - Certificat
d'adressage



VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Page 9

Associations



AGENDA ET SORTIES

Page 15

ACCUEIL MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au samedi : 9h00 - 12h00

Fermeture les jeudis 1er et 8 mai, du jeudi 29 au samedi
31 mai inclus et le lundi 9 juin

NOUS CONTACTER

Tel : 02 38 58 00 49 / courriel : accueil@tigy.fr

Adresse : 32 rue de Sully, 45510 Tigy

Contact magazine : tigymag@gmail.com

VOUS INFORMER

Site internet : www.tigy.fr

Panneaux électroniques

Application Panneau Pocket



VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

ÉDITORIAL



L'air du temps... il est chargé, saturé. Quand on se demande quelles sont les questions majeures du jour, c'est quasiment une liste sans fin et nous semblons vivre dans un monde chaotique.

Nous pouvons toutefois remettre de l'ordre dans les flux de l'information et des émotions négatives.

Sachons rétablir notre équilibre, saisir les bonnes nouvelles : des médiations qui se mettent en place dans le monde, la prise de conscience d'un climat blessé par nous-mêmes, des lois qui reconnaissent de nouveaux droits, des combats sociaux pour plus d'égalité, la protection des mineurs, les rires des enfants, un village paisible.

Il faut cependant voir dans tous ces signes des indications dont on peut tirer des enseignements : le conflit révèle des incompréhensions ou des mésententes mais il faut savoir ne pas l'attiser, le climat défaillant nécessite une nouvelle attention de notre part et l'acceptation de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement, la violence politique est à mettre à distance car elle est source de dérives, de peurs, la pauvreté se combat avec des gestes solidaires et des politiques déterminées, les politiques de protection des femmes et enfants maltraités, soumis à des violences, doivent être approfondies.

A l'échelle de notre village nous pouvons tous, grâce à l'attention que nous sommes en mesure de porter à autrui, agir concrètement.

Un bonjour est plus souhaitable qu'un air renfrogné, déposer ses déchets aux endroits équipés est préférable aux dépôts sauvages, la modération et des paroles courtoises sont plus efficaces que des excitations comportementales, le panier de légumes offert fait plus que l'indifférence, la bienveillance permet l'expression des souffrances.

Beaucoup de choses sont à notre portée pour un monde meilleur, au moins près de chez soi.

Noël LE GOFF, Maire

INFORMATIONS ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à ...

- Elise DAUBRY née le 12/12
- Aézyo SELLIER né le 17/03



DÉCÈS

Ils nous ont quittés ...

- Claude GERMAIN le 12/02
- Jean-Claude BOUIN le 16/02
- Solange ROCHER épouse CORDON le 17/02
- Nathalie RENÉ le 15/03



MARIAGES

Ils se sont unis...

- Mathilde HUARD et Gaël CHIPEAUX le 29/03



Vous souhaitez vous marier à Tigy?

Afin de préparer au mieux cette cérémonie, vous devez **retirer en Mairie, au moins 2 mois à l'avance, votre dossier** et le rapporter dûment complété au moins **1 mois avant la date choisie**.

NB : aucun autre dossier que celui disponible en Mairie de Tigy ne sera accepté.

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCES DU 26 MARS 2025



Lors de la **séance du 26 mars 2025**, le Conseil Municipal a statué sur les points suivants :

- **Les finances locales avec les différentes délibérations liées aux votes des budgets Ville et Eau-Assainissement.**

Le Conseil Municipal a ainsi successivement validé pour chaque budget la comptabilité tenue par le trésor public, la comptabilité tenue par M. le Maire, les résultats de l'année 2024 et a établi les budgets primitifs 2025.

- **Les taux de Foncier bâti et non bâti ont été adoptés sans augmentation.**

- **Les subventions** aux associations, au CCAS ainsi que les dotations aux écoles **ont été votées.**
- Le Conseil a par ailleurs validé les **5 avenants pour travaux supplémentaires pour les travaux de la Salle Loire Sologne** pour un montant d'environ 26 000 € HT.
- Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le fonds de concours de la Communauté de Communes des Loges pour financer une partie des travaux de l'accès à la nouvelle pharmacie.
- Le Conseil Municipal valide une **enveloppe de travaux de 150 000 € HT pour la réhabilitation du bâtiment de direction de l'école élémentaire** et autorise M. le Maire à lancer la procédure de consultation des entreprises.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 14 MAI

ACTION ENFANCE FAIT SON CINÉMA

Le village d'enfants et d'adolescents de Tigy a accueilli les premiers enfants dans ses maisons durant les vacances d'avril. Au total ce sont **48 jeunes ainsi que 32 éducateurs familiaux**, qui animeront ce lieu dans un environnement joyeux et familial.



Comme chaque année depuis 2018, la fondation Action Enfance participe au projet « **Action Enfance Fait Son Cinéma** », en collaboration avec les écoles de cinéma parisiennes.

Cette année, pour la **8ème édition**, les villages d'enfants et d'adolescents d'Amilly / Tigy / Olivet ont eu l'opportunité de travailler avec les étudiants de l'EICAR (École Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation). Sous la direction de Loubna, réalisatrice du film intitulé « **Un film de grands** » et de Doriane, référente du projet au sein du village, **les enfants ont passé des castings** et se sont mis dans la peau de leurs personnages pendant plusieurs jours de tournage, **avec pour décor le château de Chamerolles.**

Le scénario raconte l'histoire d'Olivia, 10 ans, assistante de production, qui ouvre la porte d'un bureau de production à Jacques, 46 ans. Elle lui fait faire la visite guidée d'un plateau de tournage entièrement composé des meilleurs enfants techniciens et artistes. Nous avons eu la chance de pouvoir accueillir David Salles en tant que guest pour jouer le rôle de Jacques.



Une **cérémonie de clôture a lieu le 10 juin au Grand Rex à Paris** afin de mettre à l'honneur les 15 villages de la Fondation. Un jury de personnalités du cinéma départagera et **récompensera les meilleurs courts-métrages**. 3 récompenses seront décernées : le prix du jury, le prix coup de cœur et le prix du public. **Pour cela nous avons besoin de vous !**



Pour voter, il vous suffit de vous rendre sur le site <https://aefaitsoncinema.org/je-vote/>, de voter pour le court-métrage "Un film de grands" et de valider votre vote par mail.

Les votes sont ouverts jusqu'au 10 juin.

Pour nous aider à remporter enfin un prix pour le Loiret, **vous pouvez voter une fois par jour ! Les enfants comptent sur vous !**

POINTS DES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

AMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS À LA FUTURE PHARMACIE

La municipalité va lancer prochainement en Appel d'Offres via le BET INCA maîtrise d'œuvre, le dossier pour **l'aménagement de l'accès à la future pharmacie**, décision unanime pour accompagner l'installation de la nouvelle pharmacie sur son territoire.

Les entreprises retenues devraient être notifiées début de l'été pour **des travaux à prévoir au second semestre 2025**.

Le carrefour de la RD 14 et du chemin du Pauroy, recevra l'accès de la future pharmacie, indispensable pour sécuriser et organiser les circulations des véhicules. Le débouché se fera à 90° vis-à-vis de la route d'Orléans et sera borduré.

La grande zone en enrobé sera démolie et seules les zones nécessaires à la circulation seront conservées, le reste sera dédié aux espaces verts.

La borduration permettra de tenir convenablement les zones de circulations des véhicules, un stop sera installé au débouché sur la route d'Orléans et en sortie du chemin du Pauroy.

Les circulations douces (piétons et cyclistes) seront **sécurisées et accessibles aux PMR** afin de faciliter également l'accès de ces modes de circulations à la pharmacie.

La ligne aérienne de téléphonie existante au droit de l'emprise du terrain de la future pharmacie chemin du Pauroy **sera enfouie**.



Le coût de l'ensemble de l'opération (travaux - maîtrise d'œuvre - frais divers) est estimé à 91 380 € TTC avec une subvention obtenue de 50 000 € auprès du Fond de Concours de la Communauté de Communes des Loges.

AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT DOUX ET DE PARKINGS ENTRE LE COLLÈGE ET LE FUTUR GYMNASE

La municipalité va lancer prochainement en Appel d'Offres via le BET INCA maîtrise d'œuvre, le dossier pour **l'aménagement d'un cheminement doux et la réalisation de parkings entre le collège et le futur gymnase communautaire**. Les entreprises retenues devraient être notifiées fin juin pour des **travaux à réaliser pendant l'été 2025**.

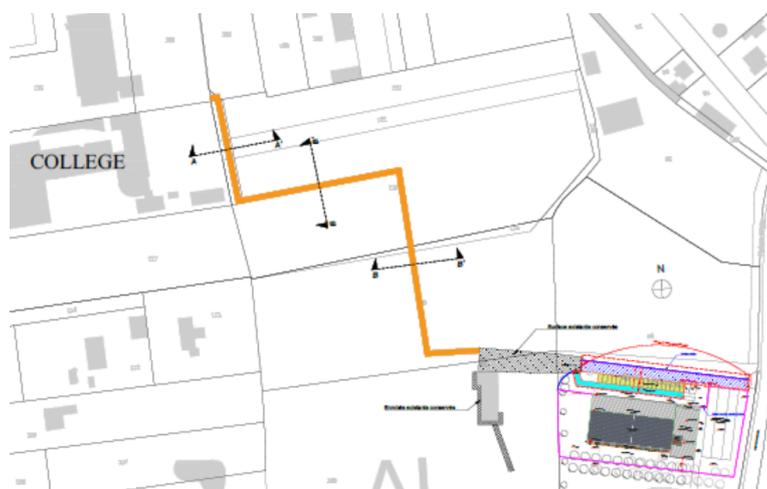
Un cheminement doux depuis ceux existants au collège qui permettra de **rejoindre le futur gymnase communautaire**, celui-ci débouchant également sur le **chemin des Ralleries** avec l'ensemble des **parkings existants**.

Au passage, **ce cheminement doux** desservira également **les terrains et vestiaires de football**. Au droit du futur gymnase, des stationnements aux véhicules légers seront créés, dédiés aux utilisateurs du gymnase communautaire et accessoirement aux footballeurs.

Le long de la clôture en plaque du collège La Sologne, **une haie champêtre** sera réalisée et l'itinéraire sera équipé de bornes lumineuses afin de **sécuriser les déplacements en période nocturne**.

Des clôtures, portails et portillons seront réalisés afin de compartimenter chaque activité (foot, gymnase) et ainsi éviter une perméabilité trop importante qui pourrait engendrer des dégradations ou des usages intempestifs. Un dispositif anti deux roues motorisées sera posé.

Le coût de l'ensemble de l'opération (travaux - maîtrise d'œuvre - frais divers) est estimé à 254 682 € TTC avec une **subvention obtenue** de 64 000 € auprès du département au titre du volet 2.



POINTS DES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

TRAVAUX DE RÉNOVATION À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE-BÂTIMENT DIRECTION RUE DU 20 AOÛT 1944

La municipalité va lancer prochainement en Appel d'Offres via le BET ECS maîtrise d'œuvre, le dossier pour des **travaux de rénovation de la verrière, pour la mise en place d'une ventilation double flux et pour la végétalisation de la cour**. Les entreprises retenues devraient être notifiées fin juin pour des travaux à réaliser à partir de l'été jusqu'à la fin de l'année 2025.

Ce bâtiment, situé rue du 20 Août 1944, est composé de quatre **classes** de l'école élémentaire, **un bureau de direction, une salle de détente et reprographie et des sanitaires**.

La toiture existante a en son faitage une verrière de verre **en mauvais état**.

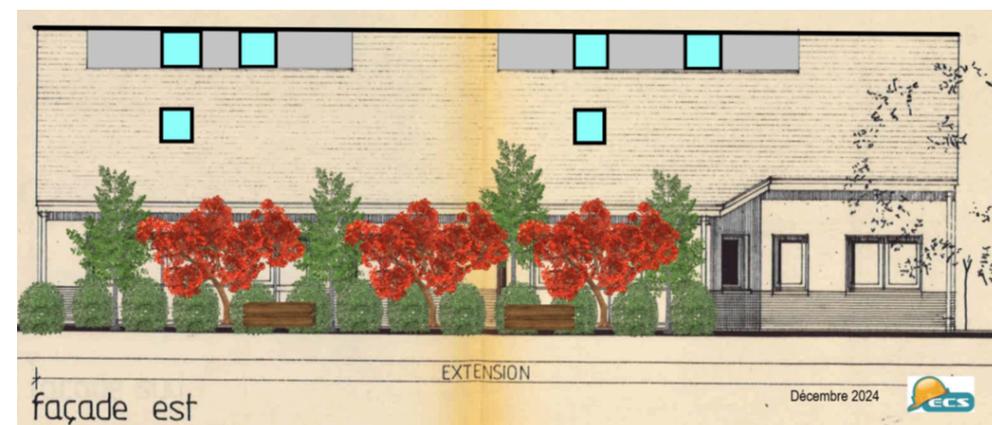
Cette verrière se situe dans le couloir central de l'école. En période de grand soleil elle **procure une chaleur excessive**.

Il convient de **réduire cet apport de chaleur** qui gêne les enseignants et les élèves.

Les baies vitrées des deux salles de classe exposées Sud-Est reçoivent également un apport de chaleur très important. Il est proposé de mettre en place **des espaces verts plantés de haies et d'arbres**.

Pour atténuer les effets de chaleur dans ces salles de classe, une ventilation double-flux sera mise en place.

La commune souhaite **rénover la verrière** de la toiture par la fermeture en partie de la verrière et la mise en place de fenêtres de toit.



La fermeture se fera par des bacs en zinc quartz à joints debout et des fenêtres de toit.

Des espaces verts seront créés devant la façade Sud-Est afin de limiter la réverbération et l'apport de chaleur.

Des brises soleil seront installés devant les baies vitrées en façade Sud-Est.

Afin de **redonner de la luminosité** dans les classes, il est proposé d'ajouter une **fenêtre de toit** dans chaque classe formant **un puits de lumière**. **La ventilation double-flux** sera mise au-dessus de l'entrée principale dans un local encloué à créer dans le vide sous toiture, celui-ci accessible par un escalier escamotable.

Le coût de l'ensemble de l'opération (travaux - maîtrise d'œuvre - frais divers) est estimé à 212 160 € TTC. **des subventions sont en attente** suite aux dépôts des dossiers de demande faits en janvier de cette année.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DES LOGES (CCL) - GYMNASE : POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

La CCL, en présence des élus et des autorités, procédera le **12 mai prochain à la pose de la première pierre du gymnase communautaire** dont les travaux ont été engagés en début d'année.

Situé chemin des Ralleries et implanté à proximité des terrains de sports cet équipement communautaire sera utilisé par le collège, les écoles et les associations sportives tigyciennes



VIE SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE

QUART D'HEURE DE LECTURE NATIONAL – ETEINS TON PORTABLE, ALLUME TON CERVEAU, ET LIS

L'école élémentaire « Les Solognots » est, pour la huitième année consécutive, engagée dans une démarche de développement de la lecture.

De grandes actions sont menées chaque année : les participations au Prix des Incorruptibles (prix national) et au Prix Manga de Tigy (prix local), ainsi qu'au dispositif du quart d'heure de lecture quotidien. Notre école et la bibliothèque de Tigy travaillent en lien tout au long de l'année.

Le quart d'heure de lecture permet de remettre la lecture au cœur de notre quotidien, en nous donnant envie de lire 15 minutes par jour... ou plus, et ce que nous soyons ou non lecteurs, lecteurs occasionnels, habituels ou inconditionnels.

Afin de promouvoir ce dispositif, le Centre National du Livre organise chaque année le quart d'heure national de lecture. Il a eu lieu, cette année, le mardi 11 mars. Ce jour-là, nos élèves de CM1/CM2 sont allés lire sur la place Raboliot.



Quart
d'heure
de lecture
national.

Alors n'hésitez plus et, comme les enfants, (re)mettez-vous à la lecture !

Quinze minutes par jour sans téléphone mais avec un livre, c'est faisable ! Les bénévoles de la bibliothèque vous attendent et vous proposeront un panel de livres aussi riche que varié.

« Lire, c'est boire et manger. L'esprit qui ne lit pas maigrit comme le corps qui ne mange pas. » Victor Hugo

JEUNES CITOYENS TIGYCIENS

Le projet éducatif de la commune de Tigy a pour objectif de **préparer les adolescents à devenir des citoyens épanouis et autonomes**, capables de prendre place dans la société et d'être les acteurs de son évolution, en privilégiant le « vivre ensemble ».

En cohérence avec cet objectif, un **groupe de pilotage**, réunissant des élus, le Responsable et la Directrice du pôle Enfance, Education et Jeunesse, une enseignante et la Directrice de l'école élémentaire et la Principale du collège, **a travaillé pour créer et installer une instance de participation de jeunes du CM1 à la cinquième**.

Ce dispositif nommé « Jeunes Citoyens Tigyciens » sera constitué de **13 jeunes volontaires** ayant reçu l'accord de leurs familles pour participer et élus par leurs pairs pour deux ans. Il aura un rôle consultatif et participatif en menant des actions sur la commune.

Il permettra aux jeunes de pratiquer l'instruction civique en grandeur nature !



Suite à la présentation aux jeunes Tigyciens au sein de l'école élémentaire et du collège en avril, **les candidats déposeront leurs candidatures avant le vendredi 23 mai** à la mairie. **Les élections seront organisées le vendredi 6 juin 2025** et la première réunion se tiendra le vendredi 27 juin.



VIE SOCIALE - SANTE

SÉJOUR SÉNIORS : DU 5 AU 12 OCTOBRE 2025 À ARDES-SUR-COUZE, DANS LE PUY-DE-DÔME



Le CCAS de Tigy a passé de nouveau convention avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), en partenariat avec les communes de Jargeau, Saint Denis de l'Hôtel et Darvoy.

Trois places ont été réservées pour des habitants de la commune, âgés de plus de 60 ans. SENIORS EN VACANCES

En fonction de votre revenu net imposable, le coût du séjour (8 jours / 7 nuits - pension complète, visites et excursions comprises) s'élèvera à :

- 484 €, sans les frais de transport, pour les personnes ne pouvant pas prétendre à la participation de l'ANCV.
- 272 €, sans les frais de transport, et après déduction de la participation financière de l'ANCV d'un montant de 212 €.



Dans sa séance du 3 avril dernier, le CCAS de Tigy a décidé de participer au financement :

- du séjour, à hauteur de 100 € / personne éligible à l'aide de l'ANCV.
- du transport organisé en car (départ et arrivée à Jargeau), dans la limite de 170 € / personne.



VACANCES D'ETE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

Comme chaque année, le CCAS de Tigy s'associe à l'Œuvre Universitaire du Loiret pour permettre à des enfants et adolescents âgés de 7 à 15 ans, qui ne partent pas en vacances, de bénéficier durant l'été, d'un séjour de 6 -12 jours, à la mer, la campagne ou la montagne (catalogue en mairie).

Quelle que soit la destination, tous pourront profiter de nombreuses activités et découvertes.

Le financement de ces séjours sera assuré conjointement par l'œuvre Universitaire du Loiret (75 €/enfant), la Caisse d'Allocations Familiales (Aide aux Vacances Enfants) et le CCAS de Tigy (à hauteur de 130 à 220 € par séjour).



Le reste à charge des familles sera de :

- 70 € pour les séjours de 10 à 12 jours
- 40 € pour les séjours de 7 à 9 jours
- 30 € pour les séjours organisés à l'Etang du Puits



Pour les familles non bénéficiaires de l'Aide aux Vacances Enfants de la CAF, se renseigner auprès du CCAS au 02 38 58 00 49.

Attention, les places sont limitées. Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée, avec une priorité pour les familles bénéficiaires de l'aide de la CAF.

REPAS DES AINÉS : DES CONVIVES PLEIN D'ENTRAIN !

Le 6 avril dernier, les membres du CCAS et élus municipaux ont accueilli avec un grand plaisir, leurs 153 invités âgés de 70 à 97 ans et leurs accompagnants.

Le repas préparé par le restaurateur « Entre Loire et Sologne » a été, à l'unanimité, très apprécié.



Quant aux « Pirates de l'Air », ils ont su nous embarquer avec un spectacle humoristique plein d'énergie. La bonne humeur et le dynamisme étaient cette année encore au rendez-vous.

Nos deux doyens de la journée :

Madame DION Thi San (97 ans) et Monsieur CERFEUILLET Guy (93 ans), tous deux rayonnants par leur sagesse et leur sérénité !

VIE CITOYENNE - ENVIRONNEMENT

LE BAC JAUNE À TIGY

Dans le cadre de son engagement pour une gestion plus durable des déchets, le **SICTOM** de la Région de Châteauneuf-sur-Loire poursuit actuellement la **dotations en bacs jaunes** (destinés aux déchets recyclables) sur l'ensemble du territoire.

Cependant, certains foyers (usagers de la relève en porte à porte), peuvent être passés à côté de cette étape importante.

En collaboration avec le prestataire SULO, nous disposons d'une liste de foyers dits "absents", c'est-à-dire ceux qui n'ont pas répondu à l'enquête préalable.

Cela peut s'expliquer par différentes raisons : logement inoccupé, oubli, réticence ou méfiance à l'égard du dispositif.

Quelques réponses à vos questions :

- Le bac jaune est compris dans la redevance : **il n'engendre aucun surcoût.**
- Il peut être présenté jusqu'à **26 fois par an**, en alternance une semaine sur deux.
- **Le forfait de 17 levées ne s'applique que pour les ordures ménagères** (bac gris).
- Les points d'apport volontaire ne disparaissent pas : ils seront progressivement remplacés par des abribacs, à destination des foyers sans bacs (souvent dotés de badges). Leur volume sera ajusté en fonction des nouveaux usages.

Pour toute personne concernée, **voici les démarches à suivre :**

- Bac jaune pas encore reçu ? Contacter SULO au 0.805.292.600 (appel gratuit, du lundi au vendredi, de 8h à 18h).
- Enquête non remplie, courrier égaré ou non reçu ? Même numéro, pour demander son bac.
- Refus initial mais changement d'avis ? Toujours possible de faire la demande au 0.805.292.600.



COMMUNE DE TIGY
MARDI 06 MAI
19H FOYER RURAL

RÉUNION PUBLIQUE
DÉPLOIEMENT
DES BACS JAUNES

Dotations, collecte, consignes de tri ...
On vous explique tout !

www.sictom-chateauneuf.fr
SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire
Retrouvez-nous également sur

DEMANDE DE CERTIFICAT D'ADRESSAGE

Toutes les adresses et les numéros sont en ligne sur le site national de l'adressage : adresse.data.gouv.fr

Le plus facile est d'accéder directement à la carte et de chercher votre domicile, vous aurez ainsi le numéro et le nom de la rue ou de la voie. L'adressage précise le numéro affecté sur la voie bordant la ou les parcelles.

Si jamais votre habitation n'a pas de numéro il faut contacter la mairie qui fera le nécessaire.

Ce document permet de localiser votre parcelle afin de vous permettre d'**effectuer vos démarches de demande de raccordement pour la pose de votre compteur d'eau, ou d'électricité.**

Le certificat d'adressage est également **demandé par les opérateurs de télécommunication, ou par la poste.**

Vous pouvez aussi faire une **demande de certificat d'adressage auprès de notre référent :**

Mr Julien MATTEI, ASVP, Tel : 02 38 58 00 49 ou 06 32 08 73 88 - Mail : police@tigy.fr

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

DES NOUVELLES DE VOS ASSOCIATIONS - COMMERCES - ARTISANS QUI RYTHMENT LA VIE DE NOTRE COMMUNE POUR LE PLAISIR DE TOUTES ET TOUS !

AVIS AUX CONTRIBUTEURS

Afin de faciliter la rédaction du prochain TigyMag vous êtes invités à faire parvenir par courriel (tigymag@gmail.com) vos prochaines propositions d'articles **avant le 5 juin**. Tout article reçu après cette date ne pourra pas être publié dans le numéro en cours de rédaction. Merci de votre compréhension. L'équipe du TigyMag.

Vous êtes commerçant, artisan, entrepreneur et vous venez de vous installer sur la commune de Tigy vous pouvez le faire savoir à travers le Tigymag.

MAGNÉTISEUSE - PRATICIENNE EN EMDR



Après une reconversion professionnelle en 2018 où **Alexandra Barcelo** exerçait dans le domaine de la communication, elle a eu envie de donner un nouveau sens à sa vie et à sa carrière. Le métier de thérapeute l'a tout de suite interpellée, comme une évidence.

Elle aime le contact, et est d'un naturel sociable avec une très grande empathie et une capacité d'écoute. Elle a donc décidé de suivre une **formation diplômante en psychopathologie** dans un premier temps puis en **hypnose Ericksonienne**.

Elle a enchaîné rapidement avec un cursus thérapeutique complet avec **les techniques EMDR, d' EFT et de magnétisme thérapeutique**.

Son expertise métier de coach de vie lui permet de prendre en charge ses patients de façon optimum, en leur assurant un accompagnement ciblé et qualitatif.

Arrivée récemment sur la commune de Tigy, elle exerce au domicile de ses patients sur rendez-vous :
06 73 23 26 25.

PLAISIR DE LIRE

La bibliothèque a tenu son assemblée générale le 7 mars 2025.

L'association Plaisir de lire est heureuse de voir une **augmentation permanente de ses adhérents**.

Nous continuerons à **répondre au mieux à vos attentes de lecture**.

Pour en savoir plus, reportez-vous à notre portail en ligne sur la page bibliothèque de Panneau Pocket.

La bibliothèque sera présente à la foire aux asperges les 17 et 18 mai 2025 avec sa **braderie de livres**.

Pour des raisons de coupes budgétaires, Loiretek.fr, **le site numérique de la médiathèque départementale a fermé tous ses accès de ressources numériques**.

Nous en sommes profondément désolés. N'hésitez pas à nous contacter, nous tenterons de vous proposer des solutions alternatives.



Plaisir de Lire
Bibliothèque de TIGY

Le projet de déménagement vers la nouvelle bibliothèque avance.

Nous aurons **besoin d'aide cet été pour le déménagement des documents et la réalisation d'un peu de peinture**.

Afin de préparer l'organisation de ces travaux, merci aux personnes intéressées disponibles en juillet et/ou en août de se faire connaître par mail sur bibliotheque@tigy.fr

À cette occasion **la bibliothèque sera exceptionnellement fermée durant tout le mois d'août**.





L'Espérance musicale lance un appel à participation pour la Fête de la musique 2025 !



Groupes amateurs locaux : **montez sur scène le 21 juin** à Vienne en Val!

Vous êtes musicien(ne) ou chanteur(se) amateur(rice) ?

Nous vous ouvrons la scène !

Contactez nous au 06 31 96 88 11
ou sur esperancemusical45@gmail.com

CHORALE LA PASTOURELLE

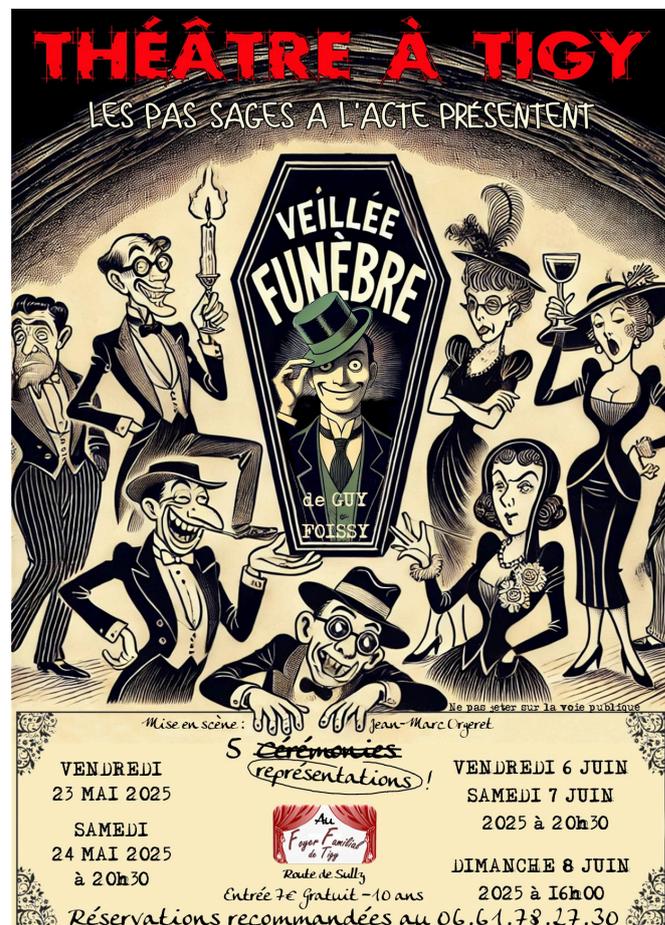
La Chorale La Pastourelle vous propose 2 concerts pour les mois qui viennent :

- Le **Dimanche 25 mai**, concert de Printemps, à **17h en l'église St Ythier de Sully sur Loire** avec la participation de la chorale Croqu'notes de Vannes sur Cosson et de Chaon.
- Le **Dimanche 22 juin**, un concert / spectacle en l'église de Tigy à 17h par la chorale Popokatepelte de Trainou. La Pastourelle présentera également plusieurs chants de son répertoire.



Retenez ces 2 dates et venez nombreux en famille, avec des amis passer un moment de détente en chansons. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons !!

FOYER FAMILIAL



Sous la direction de Jean Marc Orgeret, la troupe de théâtre « Les pas sages à l'acte » du Foyer Familial de Tigy prépare pour votre plus grand bonheur sa prochaine pièce.

Cette nouvelle comédie « **Veillée funèbre** » vous fera grincer des dents où l'humour noir flirte avec l'absurde.

Que se passe-t-il quand les convenances éclatent et que les langues se délient ?

Un tourbillon de répliques acérées, des non-dits qui explosent, et une galerie de personnages hauts en couleur qui transforment l'adieu en règlement de comptes... ou en farce !

Rire de mourir c'est aussi mourir de rire...

Nos cérémonies funèbres auront lieu au foyer familial :

- Vendredi 23 mai à 20h30
- Samedi 24 mai à 20h30
- Vendredi 6 juin à 20h30
- Samedi 7 juin à 20h30
- Dimanche 8 juin à 16h00.



APE



Revenons sur un mois de mars dynamique du côté de l'APE.

Le **1er mars** des supers-héro(ïne)s ont déambulé dans Tigy lors du **carnaval** et ont pu reprendre des forces avec de bonnes crêpes.

S'est enchaîné le vide-greniers le 23 en affichant complet et en ayant attiré de nombreux visiteurs.

Les conseils d'école ont eu lieu. **Les réponses aux questions des parents paraissent dans les Procès Verbaux des écoles** (consultable à l'école pour la maternelle et sur le site pour l'élémentaire).

Nous nous retrouverons le week-end du **13 juin avec la fête des écoles** le vendredi soir et **la rando le dimanche matin**.

Suivez-nous sur les réseaux pour les infos (Facebook, Instagram). **Beau printemps à tous.**

LES ATELIERS NATURE

Après un **premier atelier nature en automne** pour **apprendre à reconnaître quelques arbres** et réaliser un tableau d'automne, ce sont **les oiseaux que les jeunes explorateurs de la nature ont pu découvrir le dimanche 30 mars**.

Une **vingtaine de participants**, adultes et enfants, ont pu apprendre à identifier quelques oiseaux, écouter leur chant, repérer leurs empreintes puis comme les oiseaux à cette période, apprendre à construire leur nid.

Ces ateliers destinés à un public familial ont pour but de faire passer un **agréable moment dehors tout en découvrant de manière ludique la nature qui nous entoure**.



LE JARDIN PARTAGÉ DE LA DEMOISELLE

Comme nous l'avions indiqué dans le dernier Tigymag, **le Jardin Partagé de la Demoiselle cherche à renouveler son équipe de bénévoles**.

Lors de l'assemblée générale du 4 mars dernier, nous avons décidé de modifier notre fonctionnement.

Pour cela, nous souhaiterions **ouvrir le bénéfice de la récolte aux personnes qui participeraient à la culture et/ou à l'entretien du jardin**.

Pas besoin d'avoir nécessairement la main verte ni d'être disponible à chaque instant pour être utile. Et puis, tout s'apprend !

N'hésitez pas à **contacter David (06.68.34.22.20)** pour échanger sur l'aide, le temps et les idées que vous pourriez nous apporter. **Le jardin est un lieu d'échanges**, nous serons également heureux de vous accompagner dans le jardinage si vous êtes débutant.



Le Jardin Partagé
a besoin de vous

EXPOSITION AU MUSÉE DE L'ARTISANAT : L'ART DES TOURNEURS SUR BOIS

Depuis Pâques, le Musée de l'Artisanat rend hommage aux tourneurs sur bois. Deux tourneurs présentent leurs œuvres.

Jean Sadorge, d'Ingré, qui pratique depuis une vingtaine d'années le tournage segmenté, travaille le hêtre, le sipo, le poirier, le merisier et le noyer pour réaliser une foule de très beaux objets : ballons, pieds de lampe, bougeoirs, boîtes, bols, coupes, saladiers...



Parmi les petits chefs-d'œuvre proposés par **Dominique Maupas, authentique artiste de Sandillon**, membre de l'AFTAB (Association Française pour le Tournage d'Art sur Bois), figurent entre autres des sphères et des cubes étoilés en buis et autres bois, un balustre torsadé en chêne et wengé, une bougie de moteur en érable, if, buis, prunier et poirier, une chaîne de distribution automobile...

L'exposition est l'occasion d'évoquer la mémoire d'**Yves Dubet, ami du Musée disparu en 2023**, qui pratiquait avec bonheur le tournage sur bois.

Exposition visible **jusqu'au 29 juin**,
les dimanches et jours fériés de **14h30 à 18h30**,
au 60 rue de Sully.

SDFI

Nous avons retrouvé nos bénévoles le **vendredi 4 avril** afin de leur présenter le **programme de la 70ème Foire aux Asperges**.

Il a fallu pousser les murs de la petite salle du foyer rural pour pouvoir y installer les nombreux bénévoles présents.

Une fois de plus, tout le monde est très motivé pour participer à cette 70ème.

Le programme de cette année est très riche.



Samedi 17 mai
Show de basket acrobatique
de 14h à 17h



Retrouvez le programme complet en dernière page du Tigymag.

Nous espérons vous retrouver nombreux à la Foire.

LA FRATERNELLE

Chloé et Tessa Grandvillain, ainsi que **Mickaël Le Guen** se sont **qualifiés pour les Championnats de France** à l'issu des championnats régionaux qui avaient lieu à Châteauroux début février. Chloé et Tessa ont pu y participer et **Tessa s'est classée 7ème à l'arbalète Field 18m**.



Bravo à eux.

Quatre de nos jeunes ont participé au Championnat Départemental et trois d'entre eux se sont qualifiés pour les championnats régionaux.

Enora Fortier, benjamine, est **championne du Loiret et 4ème au championnat régional**.

Eloi Michau, benjamin, est **3ème au championnat départemental et 5ème au championnat régional**.

Enora et Eloi sont qualifiés pour les championnats de France qui auront lieu début mai à Dole.

Nos jeunes benjamins sont également vice-champions départementaux par équipe.



Notre journée "**Portes Ouvertes**" aura lieu le **dimanche 22 juin**.

Nous vous y attendons nombreux pour vous faire découvrir notre sport.

ASV DANSE

FIT'MORNING 3EME EDITION !

Après le succès de sa 2ème édition en janvier, le Fit'Morning est de retour **dimanche 25 mai 2025** pour une spéciale fête des mères de **10h à 12 h à la salle des fêtes de Vienne en Val !**

D'habitude ouvert à tous les niveaux et tous les âges à partir de 15 ans (seul.e), vous pourrez ce jour-là venir accompagnée de vos enfants à partir de 7 ans (sous votre responsabilité).

Bonne humeur garantie mais places limitées, alors n'attendez pas et inscrivez-vous sur notre HelloAsso !
Entrée : 12€ en prévente.

L'ASV DANSE NE S'ARRETE JAMAIS !

Nous préparons depuis janvier notre gala de fin d'année qui aura lieu le **samedi 28 juin à 20h30** et **dimanche 29 juin à 15h**.

Cette année, nous dansons l'histoire de l'art dans un spectacle intitulé **L'Art et la Manière**, mis en scène par Charlène Matmat.

Danseurs, couturières et bénévoles se mobilisent pour vous offrir un spectacle fabuleux.

Pour la première fois cette année, **nous ouvrons nos portes à tous les spectateurs**, alors venez découvrir le travail de nos danseuses...

Cela vous donnera peut-être envie de nous rejoindre la saison prochaine ! Tombola, buvette et restauration sur place.

Places limitées ! Billetterie sur notre HelloAsso à partir du 26 mai.

DIMANCHE 25 mai
spécial fête des mères !

10h-12h
Salle des fêtes
Vienne en Val

2h pour s'éclater au sons rock du Pound, sur la pop de la Dance Party et dans l'ambiance colorée de la Danse pour mieux approfondir avec du stretching !
Renforcement général et cardio pour tout le corps garantis !
Équipement : ton corps, ta bonne humeur et un sapin pour le stretching

DOHAM DANCE ZUMBA Stretching
30 min / 30 min / 40 min / 20 min, avec Carine

Entrée : 12€ en prévente (paiement CS sur HelloAsso)
12€ sur place (chèques en espèces)

Ouvert à tous les niveaux et tous les âges à partir de 15 ans (seul.e)
SPECIAL FETE DES MÈRES : à partir de 7 ans sous la responsabilité du parent

L'ART & la manière
Spectacle de danse

Salle des fêtes Vienne en Val

Samedi 28 juin 20h30
Ouverture des portes 19h30

Dimanche 29 juin 15h
Ouverture des portes 14h

Buvette • Restauration
Vente de photos • Tombola

TARIFS
Adultes : 7€
-12 ans : 5€
-3 ans : gratuit
Réservation sur HelloAsso

Réservez maintenant !
QR code



Suivez nous sur facebook asv danse et instagram @asvdanse45

US TIGY-VIENNE

La saison bat son plein avec le retour des beaux jours.

Nos jeunes (**U7 et U9**) **participent aux plateaux** tous les samedis matin.

Notre équipe U11, suite à la mise en place de l'entente avec Châteauneuf sur Loire, **trouve ses marques** et les enfants réussissent à jouer également tous les samedis. Le travail des éducateurs finit par payer car **on enregistre des résultats positifs**.

Nos U15 à 8 continuent à jouer mais certains adversaires ont du mal à constituer une équipe...

Il en est de même pour **nos loisirs qui n'arrivent pas à jouer régulièrement** car soit nous n'avons pas assez de joueurs, soit c'est l'adversaire qui rencontre ce problème.

Nos féminines, toutes catégories confondues, **obtiennent de bons résultats** dans l'ensemble.

Nos séniors 1 réalisent une belle saison, avec des victoires à la clé, et un **classement dans le haut du tableau**.



Seul point noir au tableau, le **forfait général de notre équipe réserve** qui vient condamner 3 forfaits déclarés depuis le début de la saison. En 5 ans d'activité et avec des périodes difficiles, c'est la première fois que cela nous arrive.

Enfin, **le club a trouvé un jeune arbitre officiel** qui a été reçu à l'examen du mois de février, et qui, dorénavant officie sur les différents terrains du Loiret.

Nous organiserons le **samedi 21 juin au stade**, notre traditionnelle **journée club** au cours de laquelle nous retrouverons avec nos licenciés et leurs parents. Nous profiterons également de cette journée pour remercier nos différents partenaires.

JUMELAGE TIGY - SAINT ILGEN



Depuis le 8 mars, 3 sessions ont permis à une dizaine de participants, dans une ambiance conviviale d'**apprendre et prononcer les bases de la langue allemande, avec Angelika**.

Les cours se poursuivent à une cadence définie par les élèves eux-mêmes.

Les échanges scolaires mis en place par Mme Céline Bottela, professeure d'allemand au Collège de Tigy ont permis à **21 collégiens d'être accueillis en famille, du 12 au 18 mars**, avec la participation de 3 établissements scolaires de ST-Ilgen, Leimen et Heidelberg.

Au programme : travail en classe, rallye urbain dans Heidelberg, visite du centre de recherche en biologie moléculaire d'Heidelberg, traversée du Boxberg, soirée bowling et week-end en famille. **Les Jeunes allemands seront accueillis à Tigy, du 14 au 20 mai**.



La **fête du jumelage** se déroulera à Saint Ilgen, **du 29 mai au 1er juin**.



Le conseil d'administration sans Angelika la photographe!

Du **jeudi 31 juillet au jeudi 7 août**, l'association de jumelage propose un **séjour à 12 jeunes allemands en famille**, en retour de celui organisé à Saint Ilgen en 2024.

Au programme : golf de Marcilly, cirque Gruss, musée de l'artisanat de Tigy, étang du Puits, visite apicultrice, Orléans, basket-ball, pique-nique...

L'association du jumelage est invitée par la Mairie de Leimen pour tenir un stand à la **Fête du vin, du 20 au 22 septembre**. Nous serons présents pour vendre des produits locaux et fabrications artisanales.

AGENDA ET SORTIES

SORTIES, FORUMS, ÉVÉNEMENTS, SPECTACLES, LOISIRS, VIDE-GRENIERS, MARCHÉS, RENCONTRES SPORTIVES... DÉCOUVREZ L'AGENDA ET LES SORTIES DANS VOTRE COMMUNE.

ATELIERS NUMERIQUES

Pré-inscription
obligatoire

De 10h à 12h (Clos Rolland du Roscoât - 60 Rue de Sully)

- Mardi 6 mai : Créer un visuel
- Lundi 19 mai : Remplir et signer un fichier pdf
- Lundi 23 juin : Utiliser l'environnement de l'ordinateur (partie 2)



Si vous êtes intéressé(e) par l'un ou l'autre de ces ateliers, n'hésitez pas à **vous renseigner en mairie** ou à **contacter un des conseillers numériques du Département** au 02 38 25 42 60.

Jusqu'au 29 juin

Exposition sur l'art des tourneurs de bois
Musée de l'artisanat rural ancien de Tigy
Dimanches et jours fériés - de 14h30 à 18h30

Théâtre : "Veillée funèbre"

23 et 24 mai - 6 et 7 juin à 20h30
8 juin à 16h

Présenté par les "Pas sages à l'acte"
Foyer familial

ATELIERS CHAUFFE CITRON

A 15h00 (Clos Rolland du Roscoât- 60 Rue de Sully)

- Mardi 6 - vendredi 16 et mardi 27 mai
- Vendredi 13 et vendredi 27 juin
- Vendredi 11 juillet



MAI

Mardi 06

Réunion publique SICTOM
"Déploiement des bacs jaunes"
19h - Foyer rural

Samedi 24

Tournoi de Palets portugais
organisé par Mes chers amis
10h30 - Stade

Dimanche 25

Ciné Sologne "On ira"
17h - Petite salle du Foyer Rural

Jedi 08

Cérémonie officielle
11h15 - Monument aux Morts



Samedi 17 - Dimanche 18

FOIRE AUX ASPERGES

Dimanche 25

Concert de printemps La Pastourelle
avec la participation de la chorale
Croqu'notes de Vannes sur Cosson
et de Chaon
17h - Eglise Saint Ythier
Sully sur Loire

JUIN

Vendredi 13

Fête des écoles
A partir de 18h - Aire de Loisirs

Dimanche 15

Randonnée de l'APE
A partir de 9h - Aire de loisirs

Mercredi 18

Cérémonie officielle
18h - Parvis de la Mairie

Samedi 21

Journée Club - Foot US Tigy-Vienne
Stade

Dimanche 22

Portes ouvertes du Tir
10h à 12h30 et 14h à 17h30
Rue du stade

Dimanche 22

Concert spectacle de la chorale
Popokatepelte de Trainou et de la
Pastourelle
17h - Eglise de Tigy

Samedi 28 / Dimanche 29

Week-end Sumo organisé par
Mes Chers Amis

70^{ème}

FOIRE AUX ASPERGES

ORGANISÉE PAR LA SDFI



17 - 18
MAI 2025
TIGY

DIMANCHE 18 MAI

MICHAEL JONES



FÊTE FORAINE ET
VILLAGE DE CRÉATEURS

ENTRÉES & SPECTACLES
GRATUITS

SAMEDI 17 MAI

- 10H00 - 11H30 FANFARE «LA CUISTRE»
- 10H00 - 18H00 VILLAGE DE CRÉATEURS, EXPOSITIONS AU FOYER RURAL :
EXPOSITION 70 ANS DE FOIRE ET COLLECTION DE M^{re} PRISCA
- 10H30 - 18H00 DÉGUSTATION ET VENTE D'ASPERGES
DE NOS PRODUCTEURS LOCAUX
À CÔTÉ DU FOYER RURAL
- 11H30 - 13H00 APÉRO CONCERT SYLVAIN SOSIE PAGNY
- 12H00 OUVERTURE DU RESTO-FOIRE
- 14H00 - 17H00 SHOW DE BASKET ACROBATIQUE
PAR LES CRAZY DUNKERS
- 18H30 APÉRO CONCERT LES MEAT BROTHERS
- 20H00 RESTO-FOIRE & SOIRÉE ANIMÉE PAR STEPHAN

DIMANCHE 18 MAI

- 10H00 - 18H00 VILLAGE DE CRÉATEURS, EXPOSITIONS AU FOYER RURAL :
EXPOSITION 70 ANS DE FOIRE ET COLLECTION DE M^{re} PRISCA
- 10H30 - 18H00 DÉGUSTATION ET VENTE D'ASPERGES
DE NOS PRODUCTEURS LOCAUX
À CÔTÉ DU FOYER RURAL
- 11H00 INAUGURATION DE LA FOIRE ANIMÉE PAR
FANFARE SAUGREUVE SUBVENTIONNÉE PAR
- 12H00 OUVERTURE DU RESTO-FOIRE
- 14H00 DÉPART DES GROUPES POUR ANIMER TIGY
FANFARE SAUGREUVE PIERRE MEIGE
- 14H00 SHOW SUR LE PODIUM JÉRÔME MAUGIS SOSIE BRUEL
- 16H00 SHOW SUR LE PODIUM MICHAEL JONES
- 17H45 RETOUR DES GROUPES AU PODIUM
CLÔTURE PAR UN LÂCHER DE BALLONS*
- 18H00 REMERCIEMENTS DES BÉNÉVOLES

*100% LATEX NATUREL BIODÉGRADABLE



LE REGISTRE NOMINATIF COMMUNAL

Les situations d'urgence (inondation, canicule, incident nucléaire, épidémie...) nécessitent l'utilisation de moyens d'alerte et d'information des populations par les autorités compétentes. **Pour faciliter l'assistance aux personnes en danger**, les maires en collaboration avec les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) peuvent **constituer un registre des personnes les plus fragiles**.

POURQUOI UN REGISTRE ?

Le CCAS a pour mission la gestion de ce registre. L'objectif visé est de :

- Permettre aux personnes les plus fragilisées qui le souhaitent d'**être contactées dans les meilleurs délais par les services sanitaires et sociaux**, en cas de déclenchement par le Préfet d'un plan d'alerte et d'urgence et/ou en cas d'activation du Plan Communal de Sauvegarde.
- **Cerner au mieux leurs besoins et leurs attentes** afin d'apporter aide et réconfort en cas d'urgence, en prodiguant des conseils élémentaires.
- **Créer du lien, échanger et prendre des nouvelles**. En cas de non-réponse, les agents du CCAS contactent la personne de confiance, inscrite sur le registre. Selon les besoins, un agent peut se déplacer sur place pour s'assurer que tout va bien.



COMMUNE DE TIGY
**REGISTRE COMMUNAL
DES PERSONNES
VULNERABLES**

Prévention des risques exceptionnels
(Canicule, grand froid, inondations,...)

POUR CONTACTER LE CCAS
02 38 58 00 49 - ccas@tiggy.fr

COMMENT ÊTRE INFORMÉ(E) ?

Chaque année, les Tiggyciens seront sensibilisés par une information dans le Tigymag. Les formulaires d'inscription volontaire sont également disponibles à l'accueil de la mairie et sur le portail du CCAS du site de la commune www.tiggy.fr.

Par ailleurs, un courrier d'information est envoyé à tous les professionnels médicaux et paramédicaux installés sur Tiggy et les associations d'aide et de soins à domicile afin de les sensibiliser à la tenue de ce registre.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Si vous estimez être concerné(e) ou l'un de vos proches, inscrivez-vous ou procédez à son inscription. Cette **démarche est personnelle, volontaire, et gratuite**.

Suite au retour de votre formulaire d'inscription, un accusé de réception vous sera adressé et vaudra confirmation de votre accord pour figurer sur le registre.

CONFIDENTIALITE

Ce registre est confidentiel.

Les données ne peuvent être consultées que par les agents chargés du recueil des informations, sous la responsabilité du Maire, et de la mise en œuvre du plan, sous l'autorité du représentant de l'État dans le département.

Toutes les personnes accédant aux données contenues dans ce registre sont tenues au secret professionnel.



FICHE D'INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF COMMUNAL

Au titre du plan d'alerte et d'urgence communal en cas de risque exceptionnel et/ou du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Personne à inscrire

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille _____

Date de naissance : _____

Adresse précise : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence et/ou du PCS consécutif à une situation de risques exceptionnels (climatiques, épidémiologiques ou autres...) en qualité de :

- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne en situation de handicap
- Personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- Autre personne vulnérable du fait de son isolement

Vous vivez seul(e) en couple autres :

Merci d'indiquer le nom, prénom, date de naissance des personnes résidant à votre domicile :

1 - _____

2 - _____

Prestations à domicile dont bénéficie la personne (Nom, adresse et numéro de téléphone)

Service d'aide à domicile _____

Infirmier(e) à domicile _____

Téléassistance _____

Médecin traitant _____

Remplir les informations au verso 

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence

La personne à contacter en cas d'urgence doit être informée de sa désignation.

Nom – Prénom	Adresse	Téléphone fixe	Téléphone portable

Dans le cas où la demande n'est pas effectuée par la personne concernée

Coordonnées de la tierce personne effectuant la demande

Nom – Prénom : _____

Téléphone Fixe – Portable : _____

Lien avec la personne concernée par la demande (enfant, voisin, ami, représentant légal, professionnel...) :

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à _____ , le.....

:

Signature

**Fiche à renvoyer ou à déposer (sous enveloppe) en mairie, à l'attention du CCAS
32, Rue de Sully 45510 TIGY - Tél : 02 38 58 00 49 – ccas@tigy.fr**